

AUTORISATION PARENTALE

2018/2019



L'Amicale Laïque de MELLAC, organise dans le cadre de ses animations, un atelier création au local de la halte. Cette activité s'adresse aux jeunes mellacais âgés de 8 à 17 ans.

L'Amicale Laïque vous informe des modalités d'organisation, et vous demande de bien vouloir retourner à la mairie ou à l'animatrice, l'imprimé complété et signé.

- ⇒ Tous les vendredis de 17h à 19h sauf vacances scolaires
- ⇒ local de la halte de Mellac
- ⇒ **165 € les 30 séances du 5 octobre au 22 juin 2019.**
(ou 3 chèques de 55 € octobre, janvier et avril)

Le président

Pierre Saffray

AUTORISATION

Je soussigné(e)

Demeurant à

N° de tel.....①

Agissant en qualité de père, mère, responsable de l'enfant,

Nom du jeuneprénom.....

Date de naissance.....

Déclare autoriser mon enfant à participer à l'atelier création organisé le vendredi de 17h à 19h par l'Amicale Laïque de Mellac.

Autorise les organisateurs à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.

Décharge les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors du créneau horaire de l'activité.

Signature des parents.